

Séminaire national
“Former et accompagner les enseignants
pour développer l’usage pédagogique du numérique
dans les universités”
ENS Lyon, 6 - 7 juillet 2010

Compte rendu de l’atelier

« La conception d'un dispositif de formation et d'accompagnement à l'usage pédagogique du numérique pour les enseignants : quels contenus ? quelle articulation « appropriation des outils – réflexion pédagogique » ? »

Rédaction : Geneviève Lameul, SDTICE

Objectifs de l’atelier :

- Dégager des perspectives et des recommandations pour concevoir des dispositifs de formation et d’accompagnement
- Approfondir la réflexion amorcée la veille par rapport aux leviers et blocages susceptibles d’être rencontrés dans cette conception.

Compte tenu du nombre important de participants et du temps restreint de cet atelier, proposition est faite par l’animateur de :

- - s’en tenir à dégager des principes d’action qui seront autant de lignes de travail à contextualiser dans chaque université ou UNR.
- - partir du principe qu’un certain nombre de préalables sont acquis, notamment le soutien politique (cf. le travail de l’atelier sur la gouvernance).

Des échanges nombreux entre les participants se dégagent les grandes idées suivantes :

- 1- Avant d’entrer dans la conception même du dispositif, identifier la finalité poursuivie par l’université. Selon qu’il s’agit d’améliorer l’attractivité de l’université, d’améliorer la réussite des étudiants, de mieux communiquer avec eux, de développer la formation tout au long de la vie ou de se déployer à l’international, les compétences à développer ne seront pas les mêmes, donc les dispositifs de formation et d’accompagnement se différencieront.
Le projet de formation et d’accompagnement des enseignants sera en conséquence toujours référencé aux axes prioritaires du contrat.
- 2- Une analyse des besoins des enseignants guidera utilement la conception des dispositifs de formation. Cette analyse ne s’arrêtera pas à l’usage des TICE mais prendra en compte tout type de besoins relatif à l’exercice du métier d’enseignant (besoins pour assurer son confort professionnel). L’usage des TICE pourra dans certains cas être présenté comme une solution susceptible d’améliorer la pratique quotidienne.
- 3- Parallèlement à cette conception de formation ciblée sur le repérage des besoins, penser au fait que les enseignants n’ont pas connaissance de certains usages pédagogiques possibles, voire n’ont pas connaissance de certains outils. Les dispositifs de formation et d’accompagnement ont aussi à intégrer un volet information, veille technologique et

technico-pédagogique qui va susciter leur envie d'expérimenter de nouveaux usages dans leur enseignement.

- 4- Une proposition de formation se doit d'être attractive et motivante : être en tension entre la réponse aux besoins et l'offre de nouveautés suscitant la curiosité.
- 5- Une des premières étapes pour concevoir un dispositif est d'en préciser les objectifs (par exemple accompagner le développement des compétences des enseignants) ainsi que les critères d'évaluation.
- 6- Aucune méthode ou modalité de formation n'est à exclure a priori : ce qui importe c'est de créer un environnement aux ressources multiples afin que chaque enseignant, en fonction de ses besoins et de sa sensibilité cognitive, trouve les moyens de sa formation.
- 7- Un dispositif de formation et d'accompagnement des enseignants gagne à être pensé par rapport à la pratique de terrain – voire par rapport à un projet spécifique. Une modalité adaptée pourra être la formation action.
- 8- Un dispositif de formation et d'accompagnement se doit d'être évolutif, prenant en compte le temps nécessaire aux appropriations techniques et pédagogiques ainsi que les rythmes d'apprentissage des enseignants.
- 9- Repérer en local les réseaux susceptibles d'intervenir en formation des enseignants. En cas d'appel à des personnes extérieures, penser à mutualiser avec d'autres composantes ou universités.
- 10- La formation visant à développer des compétences, le C2i2e peut être considéré comme un moyen intéressant pour structurer la formation : s'il devait être positionné comme référentiel, un travail reste à faire pour en contextualiser les activités de référence.
- 11- Pour faire de l'enseignant l'acteur principal de sa formation, une conception sous forme de parcours à se construire dans le champ des possibles offerts par l'environnement. La tenue d'un portfolio peut soutenir cet effort de choix et de capitalisation des compétences personnelles. Dans ce cas, on sera dans la conception de projet pluri-annuel de formation.
- 12- L'articulation « appropriation des outils – réflexion pédagogique » est à apprécier en contexte : pas de ligne de travail arrêtée, car dans certains cas la formation à l'outil peut être un produit d'appel pour amener progressivement à la formation pédagogique.
- 13- La formation des enseignants doit se nourrir tout particulièrement des résultats de la recherche : un lien organique entre recherche et formation est à trouver.
- 14- Un principe de mise en situation de l'enseignant en formation dans une même situation que celle que connaît ses étudiants peut constituer une modalité de formation efficace (principe de double piste permettant d'apprendre dans une analyse réflexive par rapport à sa situation d'apprenant)
- 15- En termes de contenus, plusieurs pistes de travail ont été évoquées : développer des compétences en recherche d'information, en analyse critique de cette information... Autant de compétences que les enseignants ont à développer pour eux pour mieux les développer chez les étudiants.

Cette liste d'idées et de principes pour guider la conception de dispositifs de formation pour les enseignants est une première étape. Des compléments peuvent certainement y être

apportés, mais déjà, en elle-même, elle peut consister un guidage pour des actions à contextualiser en fonction des contextes locaux. Le travail de cet atelier pourrait précisément être repris et enrichi lors des universités Vivaldi 2010 - 2011.

Une idée relative à la mutualisation mérite également d'être mentionnée : dans la mesure où toutes les universités vont se trouver dans la même situation de conception de modules identiques, n'est-il pas envisageable d'organiser une mutualisation au niveau national ?